

31 mai 2024 -16:57

Conseil des ministres du 31 mai 2024

Le Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 31 mai 2024 sous la présidence du Premier ministre Alexander De Croo.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Elise Goethals
Service Rédaction
+32 2 287 41 22
elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge
Service Rédaction
+32 471 84 21 87
maxime.darge@premier.fed.be

31 mai 2024 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 31 mai 2024

Justice : marché public pour des services de gardiennage

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public pour la fourniture de services de gardiennage.

Plus concrètement, il s'agit d'un marché conclu pour une durée de quatre ans, qui peut être prolongé deux fois pour un an, en vue du contrôle d'accès, d'un gardiennage statique, de la mise en œuvre d'un gardiennage mobile et de services centraux de gardiennage dans certains bâtiments (de justice), ainsi qu'en vue de la fourniture de services de gardiennage sur les sites de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC).

Il est prévu de pouvoir prolonger pour une très courte période les services de gardiennage en cours avec le prestataire de services actuel, afin d'assurer la continuité des services.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandendorre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

31 mai 2024 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 31 mai 2024

Prolongation du moratoire sur la création de nouvelles pharmacies

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal prolongeant le moratoire sur la création de nouvelles pharmacies.

Le moratoire actuel prendra fin le 7 décembre prochain et la concentration actuelle des pharmacies reste plus élevée que la moyenne européenne, avec respectivement 42 pharmacies pour 100.000 habitants, contre 33 pour 100.000 habitants.

Le projet prévoit une nouvelle prolongation de cinq ans, jusqu'à la fin 2029.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

31 mai 2024 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 31 mai 2024

Fonds Ukraine : Ukraine Facility

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem et de la secrétaire d'État au Budget Alexia Bertrand, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le transfert de 128.208.435,57 euros du Fonds Ukraine à l'Union européenne pour couvrir les dépenses de la facilité pour l'Ukraine.

Conformément au Règlement (UE) 2024/792 établissant la facilité pour l'Ukraine et à la décision du Conseil européen du 1er février 2024 sur la révision intermédiaire du budget à long terme de l'UE 2021-2027, la Commission européenne a présenté le 29 février 2024 le projet de budget rectificatif (PBR) n° 1 au budget général pour 2024, afin d'intégrer l'impact budgétaire de ces décisions dans le budget européen pour 2024.

Le PBR augmente le budget européen de 4.143.574.558 euros en crédits de paiement, dont 3.754.805.032 euros concernent les dépenses de la facilité pour l'Ukraine. Compte tenu de la part belge dans la contribution européenne BNI de 3,41 %, 128.208.435,57 euros sont transférés de la provision interdépartementale Ukraine à l'Union européenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be

Alexia Bertrand, secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
<https://bertrand.belgium.be>

Nele Matthys
Porte-parole
+32 479 90 90 77
nele@bertrand.fed.be

31 mai 2024 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 31 mai 2024

Marché public relatif au système « Message broker »

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public pour la gestion et la maintenance du système « Message broker » et ses modules correspondants.

Le système Message broker est un système qui gère et régule les communications électroniques entre les administrations nationales, la police fédérale, l'Office des étrangers, le SPF Affaires étrangères et la Commission européenne dans le cadre des obligations européennes en matière de visas.

Il s'agit d'un marché d'une durée de quatre ans pour le lot 1 et d'une durée de trois ans pour le lot 2 avec possibilité de prolongation d'un an. Le marché est intégralement financé par des fonds européens.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be

31 mai 2024 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 31 mai 2024

Marchés publics pour la Défense

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur respectivement la passation d'un marché public et l'attribution d'un autre marché public pour la Défense.

Plus concrètement, il s'agit des marchés publics suivants :

- l'acquisition de *target acquisition kits*
- l'achat d'une capacité *Light Utility Helicopter*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be

31 mai 2024 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 31 mai 2024

Ukraine : contribution belge assistance macro-financière+

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'utilisation de 24 millions d'euros du Fonds Ukraine pour payer la tranche de la contribution belge dans le cadre de l'instrument de soutien à l'Ukraine pour 2023.

Par le biais de son instrument « assistance macro-financière+ », l'UE met à disposition de l'Ukraine un montant maximal de 18 milliards d'euros, sous forme de prêts pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Ces prêts sont assortis de conditions très favorables, avec une durée maximale de 35 ans et un remboursement de la majorité de la somme à partir de 2033.

La contribution belge pour la période 2024-2027 a été estimée à 96.726.262 euros, soit environ 24 millions d'euros par an. Il s'agit d'une estimation de la Commission, qui peut être amenée à varier d'une année à l'autre en fonction de la part du PIB de la Belgique dans le PIB total de l'UE.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be

31 mai 2024 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 31 mai 2024

Ajustement des modalités de paiement pour la contribution belge à l'IDA20

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem et de la ministre de la Coopération au développement Caroline Gennez, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant les modalités de paiement de la vingtième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA20).

Plus concrètement, il s'agit d'un paiement anticipé de 130 millions d'euros en 2024 et d'une réduction des 4e, 5e, 6e et 7e tranches prévues pour le programme d'Enabel en Ukraine.

Le ministre des Finances notifiera le calendrier de paiement ajusté à la Banque mondiale.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be

Caroline Gennez, ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 206 95 00
<https://gennez.belgium.be>

Rebecca Castermans
Porte-parole
+32 494 91 45 97
rebecca.castermans@diplobel.fed.be

31 mai 2024 -16:57

Appartient à [Conseil des ministres du 31 mai 2024](#)

Nouvelle répartition de la marge budgétaire dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden et de la ministre des Affaires étrangères Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a marqué son accord sur une révision de la redistribution des marges identifiées dans le budget de la Police fédérale entre les différents services publics fédéraux et/ou cabinets ministériels.

Dans le cadre de la préparation de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, il est constaté que le coût des prestations pour les Conseils informels et le Conseil européen informel excède les estimations initiales. Voici les montants et postes prévus dans la nouvelle répartition :

- SPF Chancellerie du Premier Ministre : 70.000 euros
- SPF Finances : 85.000 euros
- SPF Bosa :
 - 92.769,18 euros (réunion ministérielle EUPAN - Gand)
 - 106.547,02 euros (conseil informel Télécoms - LLN)
- SPF Sécurité sociale : 210.000 euros
- SPF Emploi : 350.000 euros
- SPF Économie :
 - 40.000 euros (économie)
 - 260.000 euros (indépendants/PME)
 - 65.000 euros (énergie)
- SPF intégration sociale : 14.000 euros
- Belspo : 15.000 euros
- SPF Justice : 15.000 euros

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
olivier.schotte@diplobel.fed.be

Remy Esquiliche
Porte-parole (NL)
remy.esquiliche@diplobel.fed.be